

# *Le Sport Adapté* *Dans les YVELINES*



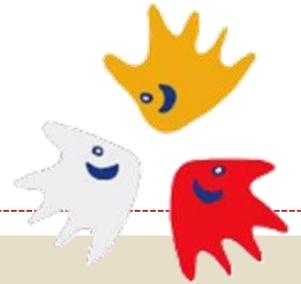
# La Fédération Française du Sport Adapté



## Chronologie:

- 1971: Fédération de Sport pour Handicapés Mentaux
- 1983: prend le nom de Fédération Française du Sport Adapté (FFSA)
- 1992: 1<sup>ère</sup> participation aux Jeux Paralympiques pour le sport adapté français.
- 1999: FFSA reconnue d'utilité publique.
- 2009: Reconnaissance de 5 disciplines de haut niveau en France (football, basket-ball, natation, tennis de table, athlétisme).
- 2012: Reconnaissance de 2 nouvelles disciplines de haut niveau (ski alpin et ski nordique).

# La Fédération Française du Sport Adapté



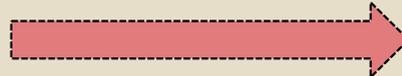
Multi sports



+60000 licenciés à l'année pour 60 disciplines sportives et 114 ligues et CD

1300 clubs

Activités motrices



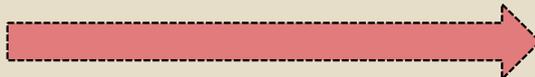
8000 participants aux manifestations activités motrices

Pratiques compétitives



5000 participants au championnat France

Haut Niveau



5 équipes de France Sport Adapté

# Actions



- Développement du nombre de sections Sport Adapté loisir et compétition
- Développement des différentes commissions (Sport Santé, Avancée en Age...)
- Euro Football Sport Adapté 2016
- Organisation des 1<sup>er</sup> Jeux Européens 2018



# Dans les Yvelines



- Le département des Yvelines était l'un des moins bien représenté en licenciés dans l'Ile France
- 
- 269 sur 3904 licenciés en Ile France en 2013, avec 9 club affiliés sur 99 en Ile France
- Aujourd'hui nous avons 493 licenciés dans les Yvelines sur 4742 licenciés en Ile France  
16 clubs affiliés sur 99 en Ile France

# Nos objectifs du nouveau bureau



- Le Comité Sport Adapté des Yvelines (CDSA 78) a pour objectifs principaux de **développer et d'animer la pratique sportive dans le 78 pour les personnes en situation de handicap mental ou psychique.** Cette mission s'articule autour d'un calendrier sportif départemental, de projets de développements et de sensibilisation au sport adapté, et d'une aide apportée aux clubs affiliés à la FFSA ou désireux d'accueillir des personnes en situation de handicap mental ou psychique.
- L'équipe du CDSA 78 se compose d'un Comité Directeur et deux CTF

## Constats et analyses sur les pratiquants et établissement



- Actuellement peu de jeunes et adultes handicapés mentaux, qu'ils soient en établissement ou en famille ont connaissance des associations Sport Adaptées.
- L'offre des associations sportives Sport Adapté, n'est pas suffisamment diversifiée en termes d'activités.
- Les associations ou club sportives du milieu ordinaire ont la volonté d'accueillir des pratiquants handicapés mentaux mais ne savent pas comment entrer en contact avec eux et/ou avec les établissements qui les prennent en charge.
- Les associations ordinaires ou club souhaitent former leurs encadrants à l'accueil des sportifs handicapés mentaux.
- Sensibiliser les professionnels d'établissement à l'intérêt de faire des activités physiques dans une perspective de santé
- Manque de communication sur les activités physiques possibles
- Les contraintes financières

# Le rôle du CDSA 78 est :



**D'organiser, développer, coordonner et contrôler la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental, intellectuel ou psychique**

## **L'objectif est :**

- Répondre aux désirs, aux capacités et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix dans un environnement voué à son plaisir, sa performance, sa sécurité et à l'exercice de sa citoyenneté.
- Développer la pratique du sport adapté (licenciés, formateurs, disciplines, rencontres).
- Développer le soutien au sport adapté pour un accès aux pratiques physiques et sportives pour tous (familles, établissements, associations, élus, administrations, entreprises...).
- Dans un objectif social, les priorités de la FFSA sont d'assurer : le maintien en bonne santé, le développement des capacités personnelles, une meilleure intégration sociale

## ANIMATION CDSA 78

Pour les personnes pour lesquelles la compétition ne revêt pas un sens particulier, des journées d'activité sont organisées au sein du département .



# ACTIVITES



- **Commissions Sportives**

Afin de développer la pratique du sport adapté, une commission a récemment été créée, elle se met en place un recensement et un questionnaire sur tout le département, afin d'établir une géographie des activités et des besoins sur le département.

- **Sport Adapté Jeunes**

Ce programme s'inscrit dans le secteur spécialisé comme la nécessaire continuité entre l'enseignement des activités sportives dispensées dans les établissements et les pratiques sportives sous formes associatives. Afin de développer la pratique sportive chez les jeunes en situation de handicap mental ou psychique, des rencontres avec les établissements médico-sociaux à destination des jeunes et les clubs sportifs sont programmées tout au long de l'année. Des journées départementales de Sport Adapté Jeunes compétitives ou en activités de découvertes sont également en cours d'élaboration.

- **Séjour Sportifs**

En partenariat avec l'UCPA, la ligue Sport Adapté propose des séjours sportifs individuels ou sous forme de transferts établissements

# Quel public à la FFSA ?



## ❑ Handicaps mentaux



Enfants

Adultes

Etablissements

Individuel



Difficulté  
d'apprentissage

Difficulté de  
compréhension

Difficultés  
d'expression orale

Difficultés  
motrices

Schéma corporel  
confus

Temporalité  
modifiée

Fonction du degré de déficience



## ❑ Troubles psychiques



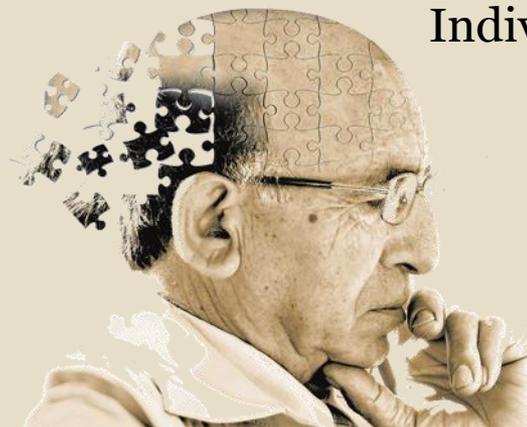
Enfants

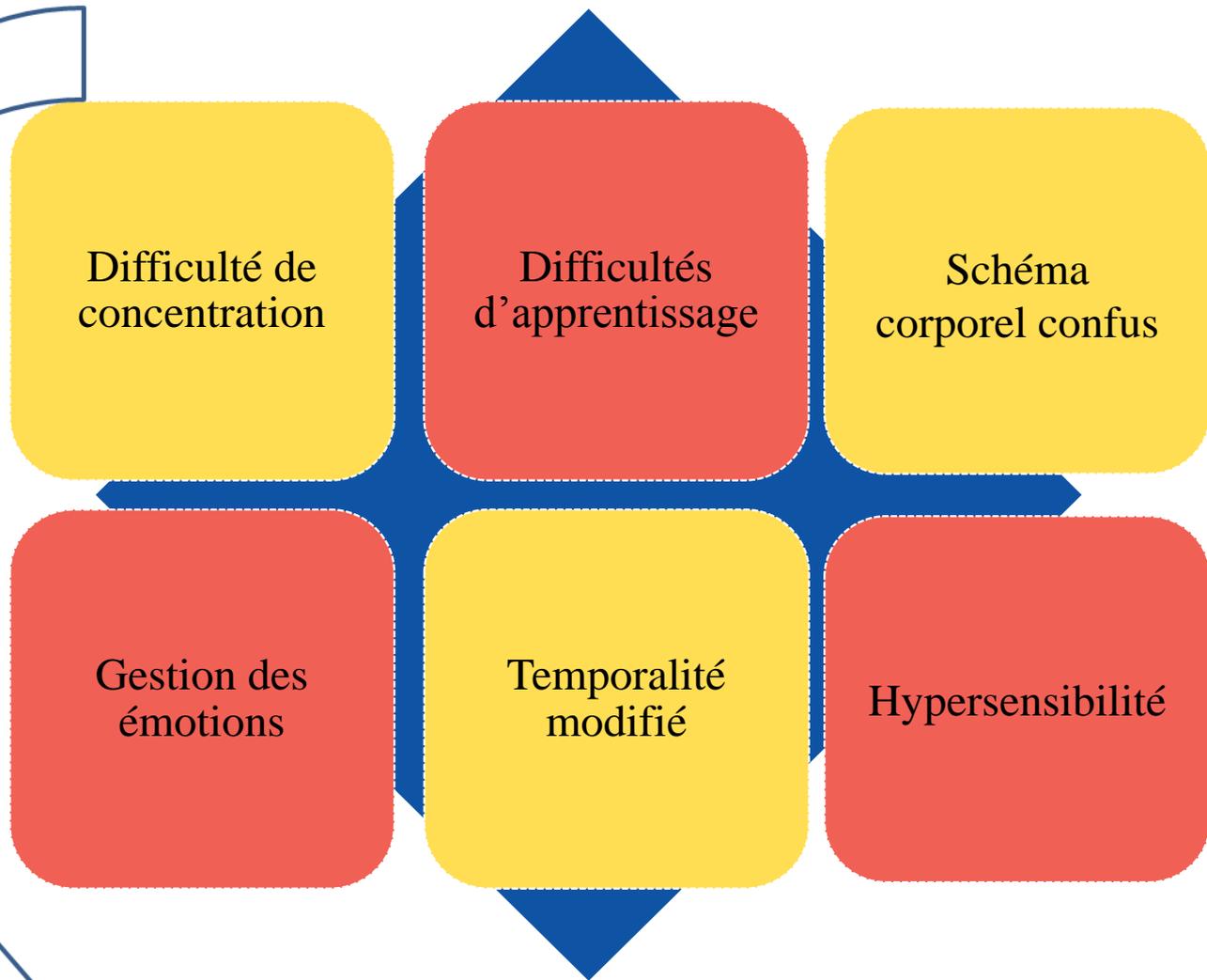
Adultes



Etablissements

Individuel





Fonction du degré de déficience

# Les Bénéfices du Sport Adapté



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

- Plus d'autonomie
- Meilleures relations aux autres
- Gestion des états émotionnels et de la maîtrise de soi
- Lutte contre la sédentarité et l'isolement



# La Formation



## AQSA Attestation de Qualification du Sport Adapté



# L' Attestation de Qualification du Sport Adapté



- **Pour qui ? :**

- Pour les **professionnels**
- Les **bénévoles**

- **Pour quoi ? :**

- **Connaitre la FFSA,**
- **Connaitre les structures d'accueil**
- **Favoriser l'acquisition de compétences**
- **Interroger ses conceptions éducatives**
- **Choisir des démarches d'intervention.**



L' AQSA se décline en une quinzaine d'option sportives.

Elle se compose de 3 modules se déroulant dans un délai maximum de 2 ans.



### Module 1 (21h)

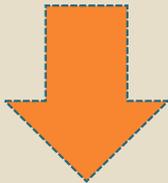
Connaissance des personnes déficientes intellectuelles, des APS et de leur environnement

### Module 2 (21h ou 35h)

Intervention pédagogique axée sur une famille d'activité

### Module 3 (20h ou 30h)

Stage pédagogique en situation



Prochaines dates:  
Voir sur le site FFSA



# Affiliation à la FFSA



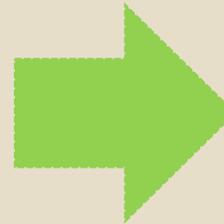
Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

Clubs Sportifs  
Instituts Médico Sociaux  
GEM  
Clubs Sport Adapté

....



Contactez votre Comité  
Départemental le plus proche



Aide Administrative  
Aide Technique  
Aide Pédagogique

# CONTACTS



## **CDSA 78**

Maison de la Citoyenneté 2 boulevard Robespierre 78300 POISSY

**Email :** [Contact.CDSA78@gmail.com](mailto:Contact.CDSA78@gmail.com)

**Web :** [www.sportadapte78.org](http://www.sportadapte78.org)

## **Ligue Régionale-de-France**

182, Rue Raymond Losserland 75014 PARIS

Tel/ Fax : 01.45.40.71.37

[ffsacridf@wanadoo.fr](mailto:ffsacridf@wanadoo.fr)

[www.sportadapte-iledefrance.fr](http://www.sportadapte-iledefrance.fr)



## **FFSA**

9, rue Jean Daudin 75015 Paris

Tél. : 01 42 73 90 00

[www.ffsa.asso.fr](http://www.ffsa.asso.fr)